



PROJET PÉDAGOGIQUE

RELAIS DES PETITS

2019

INTRODUCTION

CRÉÉ EN FÉVRIER 2004, LE RELAIS DES PETITS A ÉTÉ LA RÉPONSE À UNE FORTE DEMANDE DES FAMILLES DU QUARTIER CENTRE HISTORIQUE, NORD-ÉCUSSON, AYANT DES ENFANTS EN BAS ÂGE. LA RÉALITÉ DU TERRITOIRE PRÉSENTAIT ALORS UNE CARENCE EN TERME D'ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES ENFANTS DE 3 À 6 ANS : AUCUNE STRUCTURE N'EXISTAIT ALORS.

Le Relais des Petits, aujourd'hui, répond toujours aux besoins des familles. Inscrit dans la vie du quartier, il est identifié et reconnu. L'effectif accueilli est de 40 enfants.

Le Relais des Petits est ouvert

- x tous les mercredis hors vacances scolaires de 8h30 à 18h.
- x Les vacances scolaires (hors mois d'août) du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

I .LES POINTS FORTS PÉDAGOGIQUES

1. Le Conseil de Maison

Le Conseil de Maison est un des fondements pédagogiques du Relais des Enfants.

C'est un espace de parole ouvert à tous avec la garantie d'être écouté. Il permet de réguler la vie de la maison : gérer les conflits, mettre des mots sur la violence, un moment où on peut dire pardon et apprendre à réparer. Ce temps de co-construction permet aussi d'inventer les règles qui ont un sens dans la vie et la réalité des enfants.

Le Conseil de Maison est le moyen d'apprendre à s'écouter les uns les autres, respecter la parole d'autrui et s'exprimer en public.

C'est également le moyen pour l'équipe d'animation d'obtenir des informations sur l'état physique et psychologique des enfants.

Le Conseil de Maison se déroule deux fois par jour les mercredis et tous les jours pendant les vacances scolaires. **C'est le seul moment obligatoire pour tous les enfants et les adultes présents.** Ce temps de parole se déroule dans la salle du conseil de maison propre à chaque structure.

Toutes les personnes s'assoient au même niveau en cercle pour pouvoir tous se voir et se reconnaître. Un animateur et un enfant prépare le Conseil de Maison : l'ordre du jour est inscrit sur une ardoise dont l'enfant est responsable. Cette ardoise permet aux enfants de se rendre compte de l'avancée du conseil de maison : chaque point abordé est effacé au fur et à mesure. L'enfant responsable de l'ardoise distribue la parole.

2. Le Jeu Libre

Le Jeu Libre a une place essentielle dans la démarche pédagogique du Relais des Enfants. Le Jeu Libre est l'occasion de réinventer le monde avec ses pairs. Cet apprentissage favorise la sociabilité, le vivre ensemble et développe la création de ses propres règles.

L'enfant peut développer son imaginaire avec ses partenaires de jeu. Les enfants, à travers le Jeu Libre, s'expérimentent à la relation aux autres, apprennent à gérer leur frustration et leur ego.

L'enfant joue librement comme il veut, quand il veut, avec qui il veut avec les jeux qui sont mis à sa disposition (vélos, kappla, dînette, poupons, puzzles, jeux de société...).

L'animateur a un rôle de médiation afin de les aider dans la gestion des conflits et l'organisation sociale de ces moments.

3. La salade de fruits

Chaque enfant amène un fruit de la maison pour composer une salade de fruits partagée.

Un groupe d'enfants, accompagné d'un animateur, lave et découpe les fruits de saison apportés.

Cela permet aux enfants d'apprendre les règles d'hygiène, l'apprentissage de la cuisine : laver, couper, présenter, servir et se servir.

La salade de fruit est prise en commun soit dans la salle à manger soit en extérieur quand le temps le permet. Cette collation est un moyen pour les enfants d'apprécier les fruits et de sensibiliser à un meilleur équilibre alimentaire. Elle assure également un encas le matin.

4 . La sieste et le temps calme

La sieste est un temps qui participe au bon développement physique et psychique de l'enfant. Il est donc nécessaire d'avoir une réflexion pertinente sur ce moment de la vie du petit enfant.

L'équipe d'animation met tout en œuvre pour susciter l'envie de se reposer : une salle propice au sommeil, un fond musical, une caisse à doudous en cas d'oubli, des couvertures, une lumière tamisée, une voix posée. L'enfant est libre de choisir son lit et son voisin de sieste. **Le temps de sieste est illimité.**

Le temps calme s'adresse aux enfants qui ne ressentent pas le besoin de dormir. Un deuxième espace aménagé est prévu : petits matelas, lumière tamisée, musique de fond, contes, caisse à doudous, livres à disposition, couvertures.

L'équipe se répartit ainsi :

2 animateurs en début de sieste pour accompagner les enfants au sommeil relayés ensuite par un animateur qui veille au sommeil des enfants jusqu'à la fin.

Les animateurs restant veillent sur les enfants installés dans la salle du temps calme.

5. Les activités

L'équipe d'animation propose des ateliers variés ainsi que des sorties.

Activités manuelles, pâtisserie, bricolage...

sortie en ville, La Panacée , le MOCO, le Musée Fabre mais aussi dans les parc des la ville.

Sortie piscine, patinoire en fonction des périodes

6. Stages et séjours

Le Relais des Petits organise des stages avec des intervenants extérieurs durant les vacances : Cirque, capoeira, mini ping pong,...

7. Le thème des vacances

A chaque période de vacances, un thème est proposé par les enfants et les animateurs.

Un thème est retenu, élu à la majorité . Cette démarche permet de mettre en place de nouvelles sorties, activités et de découvrir de nouveaux horizons.

L'équipe s'attelle à créer décors et mise en scène afin de transporter les enfants un univers différent de l'année.

II. LES OUTILS D'EVALUATION

1. Le Conseil Technique

Le conseil technique est un moment obligatoire pour chaque personne participant à la vie du Relais des Petits. C'est un temps de régulation, d'évaluation et de préparation.

Hors vacances scolaires il se déroule tous les jeudis de 9h30 à 12h dans les locaux du siège de l'Association au 1 rue Embouque d'or, avec toutes les équipes des différentes structures dans un premier temps, puis dans un second temps les équipes se réunissent par structure.

Pendant les vacances scolaires il se déroule une fois par semaine de 18h30 à 20h dans les locaux du Relais des Petits.

2. Le Conseil de Maison (cf paragraphe ci dessus)

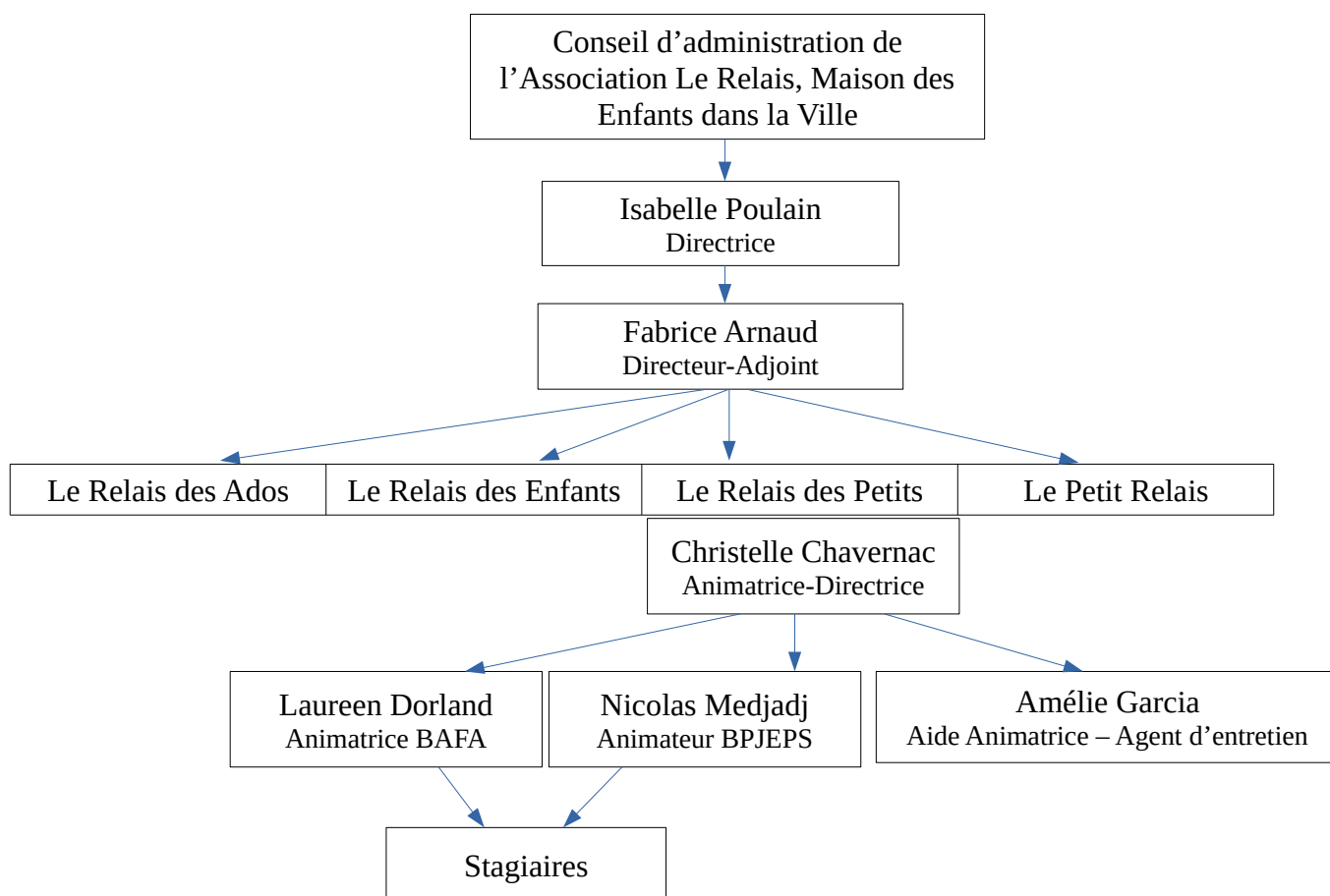
3. Le taux de participation et retours des enfants et des parents

III LES RESSOURCES HUMAINES

1. La composition de l'équipe

- x Une animatrice-directrice BPJEPS Loisirs Tous Publics
- x Un animateur BPJEPS Loisirs Tous Publics
- x Une animatrice BAFA
- x Une aide-animatrice et agent d'entretien
- x Un ou une stagiaire : BAFA, CAP Petite Enfance, BPJEPS...

2. L'organigramme



3. Horaires de travail

	Mercredis	Vacances scolaires du lundi au vendredi
Animatrice-directrice BPJEPS	8h30-18h (3 fois 15 minutes de pose réparti dans la journée)	8h30-18h (3 fois 15 minutes de pose réparti dans la journée)
Animateur BPJEPS	8h30-18h (3 fois 15 minutes de pose réparti dans la journée)	8h30-18h (3 fois 15 minutes de pose réparti dans la journée)
Animatrice BAFA	8h30-18h (3 fois 15 minutes de pose réparti dans la journée)	8h30-18h (3 fois 15 minutes de pose réparti dans la journée)
Aide-animatrice et agent d'entretien	9h30-18h30 (3 fois 15 minutes de pose réparti dans la journée)	9h30-18h30 (3 fois 15 minutes de pose réparti dans la journée)
Stagiaires	9h-18h (3 fois 15 minutes de pose réparti dans la journée)	9h-18h (3 fois 15 minutes de pose réparti dans la journée)

4 . L'accueil des stagiaires

Chaque personne venant en stage est accueillie par un premier entretien afin de lui expliquer le fonctionnement et la pédagogie de la structure. Lors de cet entretien il est rappelé les objectifs du stage ainsi que les modalités d'évaluation en fonction du type de stage.

Un tuteur au sein de la structure est désigné.

La personne-stagiaire, intégrée à l'équipe d'animation, participe dès lors à la vie de la structure dans son ensemble ainsi qu'aux réunions. Un bilan est effectué régulièrement avec son tuteur mais également avec l'ensemble de l'équipe.

LES PERSONNES-STAGIAIRES INSUFFLENT UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ET UN NOUVEAU REGARD SUR LE FONCTIONNEMENT. ELLES SONT CONSIDÉRÉES COMME FAISANT PARTIE INTÉGRANTE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION : À CE TITRE ELLES ONT LE DEVOIR DE CRITIQUE ET DE PRISE DE PAROLE LORS

III LES RESSOURCES TECHNIQUES

1. Les locaux

Le Relais des Petits se trouvent dans les locaux de l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau située au 21 rue d'Aigrefeuille à Montpellier.

Les espaces utilisés sont les suivants :

En rez de chaussée :

- x Une salle de motricité-activité équipée de placards dont 2 appartiennent au Relais des Petits.
- x Une salle à manger équipée d'une partie chauffe et lave-vaisselle.
- x Un espace toilette équipée de 6 petits toilettes, 4 pissotières, 2 grands lavabos enfants, 1 évier adulte, 1 toilette adulte, 1 douche, 1 lave-linge et 1 sèche-linge, 1 placard fermant à clé de produits d'entretien.
- x Un espace extérieur divisé en 2 parties (une partie goudronnée et une partie en sol synthétique) équipé de deux petites maisons en bois et d'un préau
- x Un local sport fermant à clé

Au premier étage :

- x Une salle de sieste équipée de lits et de placards.
- x Un espace toilettes équipé de 4 petits toilettes et d'un grand lavabo enfants.

2. Les Partenaires

Les parents, les enseignants, les associations de quartier, les travailleurs sociaux, les enseignants

3. Les ressources matérielles

- x Vélos, trottinettes et matériel sportif.
- x Lits avec draps et couvertures.
- x Matelas de motricité et matériel de motricité.
- x Fournitures à destinations des activités manuelles, artistiques...
- x Jeux de société.
- x Jouets variés

